



FLASH

Fraktion der Europäischen Volkspartei (Christdemokraten) im Europäischen Parlament
Group of the European People's Party (Christian Democrats) in the European Parliament
Groupe du Parti Populaire Européen (Démocrates-Chrétiens) au Parlement européen

Internet address: <http://www.eppgroup.eu>

16/06/2010 : Directive sur le temps de travail des transporteurs routiers : Elisabeth Morin-Chartier, Pascale Gruny et Christine de Veyrac pour une sécurité routière assurée, contre une concurrence déloyale entre routiers !

Les députées européennes françaises Elisabeth Morin-Chartier et Pascale Gruny, soutenues par leur collègue de la commission des Transports, Christine de Veyrac, et plusieurs Députés membres de la Délégation française du Groupe PPE se réjouissent du vote de ce midi, en session plénière du Parlement européen **contre l'exclusion des conducteurs indépendants de la législation sur le temps de travail.**

Les eurodéputées soutiennent le maintien d'un régime unique applicable à la fois aux salariés et aux indépendants : **"ce régime est le seul capable de garantir un niveau élevé de sécurité routière et d'éviter tout dumping social en cette période de crise dans le secteur"** déclarent-elles.

Réuni en session plénière à Strasbourg, le Parlement européen s'est prononcé avec une large majorité : **383 voix en faveur du maintien de ce régime unique, 263 voix contre** et 23 abstentions. Déjà, le 28 avril dernier, la commission parlementaire de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen s'était prononcée avec une large majorité en faveur du maintien de ce régime unique. Le vote de ce jour confirme la position votée en commission parlementaire et en session plénière il y a un an.

Défendant un niveau harmonisé vers le haut de sécurité routière, les trois députées européennes insistent : **"Nous nous réjouissons que le Parlement européen ait stoppé cette proposition. Par ce vote, nous permettons un temps de repos suffisant aux transporteurs et un niveau élevé de sécurité quand ils reprennent la route"**.

Elles soulignent également que : **"l'exclusion des indépendants de ce texte était pénalisante pour les transporteurs et les PME françaises. En effet, comme cela a déjà été le cas par le passé, certains salariés d'autres pays européens auraient pu se déclarer indépendants afin d'éviter d'appliquer la réglementation sur le temps de travail, créant ainsi une concurrence déloyale par rapport aux salariés"**.

Depuis plusieurs mois, Elisabeth Morin-Chartier, Pascale Gruny et Christine de Veyrac ont demandé à la Commission européenne de ne pas proposer un nouveau texte et de faire appliquer dans les plus brefs délais la directive 2002/15 incluant les indépendants qui doit s'appliquer depuis mars 2009. Elles se réjouissent que leur position ait été soutenue par la grande majorité du Parlement ; elles viennent de remporter un combat difficile.

Pour toute information :

Elisabeth Morin-Chartier, Députée au Parlement européen : Tél. : +33 (0)3881 75 630
Pascale Gruny, Députée au Parlement européen : Tél. : +32 (0)3881 75 183
Christine de Veyrac, Député européen : Tél. : +32 (0)3881 75 739
Service de presse du Groupe PPE, Marion Jeanne, Tél. : +32 (0) 479 84 02 93
Site Internet de la Délégation française du Groupe PPE : www.majoritepresidentielle.eu